

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260922_16
Référence Nomenclature n°4.2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

Direction en charge : Direction Ressources et Appuis fonctionnels
Service en charge : Ressources Humaines et Relations sociales

Objet : Tableau des effectifs de la Ville – Création d'emplois non permanents pour les temps périscolaires 2026/2027

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-29,

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L313-1 et 332-23,

Considérant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement conformément à l'article L 313-1 du Code Général de la Fonction Publique, il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services,

Considérant la nécessité de créer des emplois non permanents pour accroissement temporaire d'activité et accroissement saisonnier pour assurer les missions de service des temps périscolaires (restauration scolaire, garderie) dont la pause méridienne, présentés dans le tableau ci-dessous :

Nature des Fonctions	Niveau de recrutement et de rémunération	Durée hebdomadaire de travail	Nombre d'emplois (*)
Encadrement des enfants durant le temps périscolaire	Entre le 1 ^{er} et le 3 ^{ème} échelon Adjoint d'animation territorial / Adjoint d'animation territorial principal de 2 ^{ème} classe	Temps non complet Jusqu'à 50% d'un ETP	30

(*) : Le nombre d'emplois créés correspond à un nombre maximum d'agents rémunérés durant une période donnée. Ce nombre maximal n'est pas obligatoirement atteint.

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver la création des emplois nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux pour la période du 1^{er} septembre 2026 au 03 juillet 2027 pour le recrutement d'agents non titulaires lié à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité tel que présentés ci-dessus,
- Autoriser Monsieur le Maire à procéder aux recrutements dans les conditions prévues par les textes,
- Dire que la dépense afférente sera prélevée au chapitre correspondant du budget de la commune,
- Donner tous les pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260922_16
Référence Nomenclature n°4.2

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité des voix des membres prenant part au vote,

32 voix Pour,
1 Abstention,

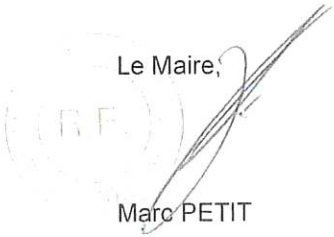
- **APPROUVE** la création des emplois nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux du 1^{er} septembre 2026 au 03 juillet 2027 pour le recrutement d'agents non titulaires lié à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité tel que présentés ci-dessus, ^{29 Septembre 2026}
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder aux recrutements dans les conditions prévues par les textes,
- **DIT** que la dépense afférente sera prélevée au chapitre correspondant du budget de la commune,
- **DONNE** tous les pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

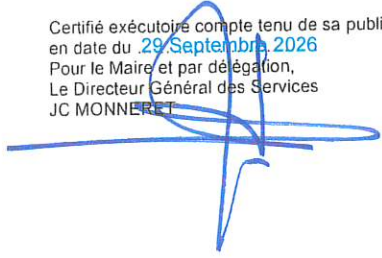
Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 22 septembre 2026

La Secrétaire de Séance,


Evelyn BERGER

Le Maire,


Marc PETIT

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication
en date du 29 Septembre 2026
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
JC MONNERET


DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU MARDI 22 SEPTEMBRE 2026

**Tableau des effectifs de la Ville – Création d'emplois non permanents
pour les temps périscolaires 2026/2027**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 15 Septembre 2026, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 22 Septembre 2026 à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Marc PETIT, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS : M. PETIT Marc, Mme TAING Claire, M. MALLEY Eric, Mme GOURGAUD Jocelyne, Mme BERGER Evelyne, M. FAYOLLE Hugo, Mme PEYCELON Valérie, Mme VICENTE Sabrina, M. FERRIER Damien, Mme RIOCREUX Sandrine (jusqu'à 21 h 10), M. CHARTRON Jean-Paul, Mme LIOGIER Aline, M. EL KHATABI Hassan, Mme REYMOND Magali, M. DANCERT Bertrand, Mme PONCET Elizabeth, M. GUILLOT Dylan (à partir de 18 h 59), M. MONISTROL Sébastien, Mme CURIOT Marie-Amelie, M. BENGHALIA Adel, M. LUYA Julien, M. ROBERT Loïc, Mme DREVET Leslie (jusqu'à 22 h 53), M. TRIOLLIER Aloïs (à partir de 19 h 48 et jusqu'à 22 h 56), M. CHALAND Christophe, Mme GIL Nathalie, Mme PUTOT Anne-Sophie, M. BOYER François, M. GIUNTA Jean-Dominique.

POUVOIRS : Mme AULAGNIER-JASSERAND Isabelle à M. CHARTRON Jean-Paul, M. IBARS Robert à M. FERRIER Damien, M. MENDES José à Mme REYMOND Magali, M. VIAL Mickaël à M. MALLEY Eric, M. GUILLOT Dylan à Mme TAING Claire (jusqu'à 18 h 59), Mme RIOCREUX Sandrine (à partir de 21 h 10) à Mme PONCET Elizabeth, Mme Leslie DREVET à M. CHALAND Christophe (à partir de 22 h 53), M. TRIOLLIER Aloïs à Mme DREVET Leslie (jusqu'à 19 h 48) et à M. ROBERT Loïc (à partir de 22 h 56).

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme BERGER Evelyne.

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. MONNERET J-Christophe, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ Marie-France, Responsable service Assemblée
...Mme LUACES Géraldine, Responsable service Finances

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	28
Nombre de pouvoirs :	5
Nombre de membres absents :	0
Nombre de votants :	33